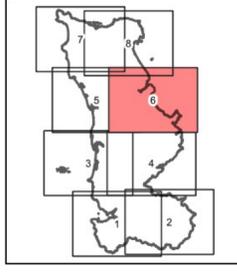


# Identification des zones potentiellement favorables à l'éolien en Normandie : niveaux d'enjeux des différentes thématiques (biodiversité, paysage, contraintes techniques) du département.

## Manche (6/8)



- Mâts éoliens
- En instruction avec avis de l'AE, autorisé (via AP...) ou en construction
  - En fonctionnement (raccordé)
  - Parc existant non concerné par une augmentation de puissance
  - Parc existant susceptible d'être concerné par une augmentation de puissance
  - Rédhibitoire
  - Fort enjeu avéré
  - Enjeu identifié
  - Enjeu local potentiel
  - Limite d'EPCI
  - Limite de département

Carte établies en janvier 2024.

Les zones "rédhibitoire" et "fort enjeu avéré" ne seront pas considérées comme zones favorables à l'éolien au sens de l'instruction ministérielle du 26 mai 2021.

La note méthodologique est disponible sur le lien suivant :

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/OIPE/NoteMethodologique.pdf>

0 1 2 km

Sources :  
- IGN - Scan100  
- DREAL Normandie  
Production :  
DREAL Normandie  
le 18/01/2024

